

# III

## THÉMATIQUES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

### *INTRODUCTION*

Le contexte politique et social actuel dans la majorité des communautés des Amériques offre l'occasion de créer des conditions favorables au dialogue et à une coopération accrue. De plus, les efforts faits depuis le premier Sommet des Amériques contribuent à sensibiliser peu à peu les populations et leurs dirigeants aux défis nouveaux d'une plus grande intégration hémisphérique. En réexaminant les politiques nationales dans une nouvelle perspective, en les comparant de plus en plus fréquemment avec celles des pays voisins et en accentuant le dialogue régional, tous ceux qui participent à l'exercice d'arrimage que nécessite le projet d'intégration hémisphérique ont fait cheminer le processus. Les partenaires ont amélioré petit à petit leur compréhension des problèmes à résoudre, découvert ou approfondi la législation et la réglementation existantes ailleurs, participé activement à des échanges d'expériences et de points de vue et multiplié les formes de coopération technique bilatérale, sous-régionale et multilatérale. Sans qu'il en résulte chaque fois de nouvelles alliances formelles, cette habitude de partenariat concret, favorisée par le développement rapide des technologies de communication, augmente la confiance mutuelle et renforce le réseau inter-américain existant.

La perspective d'intégration hémisphérique resserre aussi les liens sous-régionaux sans effacer pour autant les particularités nationales. À mesure que le cercle des partenariats s'agrandit, apparaissent également des obstacles communs au développement auxquels il est essentiel que s'attaquent ensemble et de façon coordonnée tous les parlementaires des Amériques. Ainsi en est-il par exemple de la pauvreté, qui découle notamment d'un accès non universel à l'éducation, ainsi que du déficit économique engendré par les effets négatifs de la corruption sur la répartition équitable du développement et accentué par la criminalité et les maux sociaux associés au narcotrafic en pleine expansion. Devant ces problèmes majeurs et interreliés auxquels sont confrontées les populations qu'ils représentent, les parlementaires des Amériques doivent redoubler leurs efforts, puisque les effets dévastateurs de chacun de ces problèmes se multiplient l'un l'autre et sont ressentis partout, dans chacune de nos sociétés. En revanche, malgré l'ampleur du défi, toute amélioration à l'un ou l'autre des éléments a aussi des effets positifs sur l'ensemble des facteurs sur lesquels reposent le développement économique et le développement humain de tous les citoyens.

L'interrelation des obstacles identifiés et leur caractère transfrontalier traduit aussi l'interdépendance de plus en plus évidente des populations des Amériques à l'ère de la mondialisation. C'est précisément dans ce contexte que les parlementaires doivent conjuguer leurs énergies pour éliminer ensemble ces pierres d'achoppement du développement hémisphérique que sont devenues la pauvreté, la corruption et le narcotrafic et élever l'éducation pour tous à sa véritable dimension de levier essentiel au mieux-être collectif.

**Séance plénière I**  
**Éradiquer la pauvreté pour une communauté des Amériques équitable et prospère**

*Quelle est donc la différence entre une catastrophe environnementale et la pauvreté?  
La pauvreté, elle, est toujours causée par l'homme.*

Parallèlement à l'ouverture des marchés, les dernières années témoignent de l'émergence de progrès économiques et technologiques offrant des possibilités jamais vues auparavant pour l'avancement social et l'éradication de la pauvreté. La croissance économique impressionnante dans certains pays et les innovations technologiques dans le domaine des communications laissent espérer des avancées significatives, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation. Pourtant, alors que l'on assiste un peu partout dans le monde à l'expansion de la prospérité pour les uns, on note l'accroissement de la pauvreté pour les autres. Cette tendance, à laquelle les Amériques n'échappent pas, constitue l'une des questions de l'heure puisqu'elle risque de limiter à la fois le progrès social, le fonctionnement des institutions démocratiques et, paradoxalement, la productivité économique. En effet, le climat d'insatisfaction profonde et d'injustice qui résulte de cette exclusion croissante contribue à une hausse de la violence, de la criminalité et des tensions sociales, ce qui menace sérieusement la cohésion et la stabilité politique tout en mettant en péril la sécurité des individus. Ces phénomènes témoignent de la nécessité pour les institutions démocratiques et pour les personnes qui les incarnent de demeurer encore plus centrées sur l'articulation des attentes et des aspirations sociales des citoyens, de veiller à leur bien-être, à leur protection sociale et à la non-discrimination.

Dans la Déclaration de Santiago en 1998, les chefs d'État et de gouvernement nous rappellent que «l'éradication de la pauvreté demeure le plus grand défi que notre hémisphère doit relever». Ils en arrivent à ce constat de la nécessité d'agir en priorité pour réduire la pauvreté, car les statistiques démontrent que, malgré des progrès réalisés dans certains secteurs, les retombées économiques positives sont encore trop mal réparties. Ainsi, l'Amérique latine et les Caraïbes comptent à elles seules quelque 220 millions de pauvres, dont 100 millions vivent dans la misère extrême. La Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL) rapporte que la forte concentration des richesses qui prédominait en Amérique latine en 1990 n'avait toujours pas diminué en 1997 et s'était même accrue dans plus de la moitié des pays du continent, cela malgré une diminution du niveau de pauvreté pendant la même période. Le Canada, qui occupe le premier rang pour l'indice de développement humain, compte néanmoins 11,7 % de sa population, dont 20 % d'enfants, vivant en deçà du seuil de pauvreté. Aux États-Unis d'Amérique, malgré un taux de chômage relativement bas, quelque 2 millions de personnes se retrouvent sans abri et 19,1 % de la population, dont un enfant sur quatre, vivent dans la pauvreté. Dans son *Rapport mondial sur le développement humain de 1999*, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) nous apprend que l'écart de revenu qui était de 30 à 1 entre les pays les plus riches et les plus pauvres en 1960 atteint maintenant les proportions incroyables de 74 à 1. L'écart a donc plus que doublé en quarante ans, au point que un milliard d'êtres humains ne sont toujours pas en mesure de satisfaire à leurs besoins de consommation élémentaires, soit, selon la définition généralement acceptée, l'accès à l'eau potable, à une alimentation quotidienne, à des services de santé et d'éducation adéquats. Selon les données de l'ONU, le cinquième de la population mondiale vivant dans les pays les plus riches absorbe aujourd'hui 82 % des exportations et 68 % de l'investissement direct étranger, contre à peine plus de 1 % pour le cinquième de la population qui se trouve en bas de l'échelle.

On constate que ces écarts prévalent à la fois entre les groupes sociaux et entre les pays, dont certains sont carrément exclus de la course à la compétitivité. L'ONU estime que les conséquences de ces écarts sont telles qu'elles risquent de persister longtemps après l'atteinte de la prospérité économique escomptée. L'humanité serait-elle donc à ce point obsédée par le développement économique qu'elle en aurait oublié en cours de route «la solidarité, cœur invisible du développement humain»?

Dans l'hémisphère occidental, la pauvreté est donc partout, même si elle n'est pas visible également. Au sein même de chacune de nos sociétés se retrouve un nombre trop élevé de personnes qui vivent en marge des progrès réalisés et dont la situation reste très précaire. Au nombre des exclus les plus visibles figurent souvent les femmes, les communautés autochtones, les minorités raciales et ethniques, des migrants et leurs familles ainsi que les jeunes qui n'ont pas accès à l'éducation et les personnes handicapées. S'il est rassurant de constater que la solidarité humaine s'exprime de façon si remarquable dès qu'une catastrophe naturelle frappe une zone précise et met en danger la vie de populations entières, n'est-il pas décevant de voir s'essouffler cet élan du cœur lorsque la catastrophe n'est plus d'actualité? N'est-ce pas un peu comme si le chef de cordée, en pleine ascension d'une immense montagne, cessait de collaborer activement avec les personnes qui le suivent? L'éthique sociale ne nous invite-t-elle pas plutôt à évaluer le degré d'avancement de nos sociétés à partir du niveau atteint par l'ensemble des membres de la cordée à laquelle nous appartenons? En ce sens, les statistiques, les images et les différents visages de la pauvreté que nous côtoyons quotidiennement sonnent le rappel à l'ordre collectif des Amériques afin de travailler ensemble, de façon plus efficace, en vue de l'inclusion de tous les humains, sans exception.

En dépit des limites budgétaires, les gouvernements peuvent-ils s'attaquer en priorité au problème de la pauvreté et se fixer réalistement un objectif de «pauvreté zéro»? Quand près de la moitié de la population de l'hémisphère vit encore dans la pauvreté, n'a-t-on pas déjà atteint et dépassé un niveau qui exige des correctifs urgents? Verra-t-on se multiplier les lois fixant un écart maximal à ne jamais plus dépasser et qui aura été déterminé dans chaque pays par suite d'un large consensus de la population? Les Amériques ne devraient-elles pas accentuer leurs efforts pour garantir concrètement le droit à la dignité humaine pour tous leurs citoyens? La population se montre-t-elle maintenant trop soucieuse de la gestion de ses droits au détriment de celle de ses devoirs de solidarité sociale? Le temps n'est-il pas venu pour l'ensemble des parlementaires des Amériques de multiplier les gestes concrets pour éradiquer la pauvreté puisque, comme l'ont souligné les chefs d'État et de gouvernement lors du Sommet de Miami, il «est intolérable du point de vue politique et inacceptable du point de vue moral que certaines couches de nos sociétés soient marginalisées et qu'elles ne bénéficient pas pleinement des avantages de la croissance»?

### **Quelques réflexions et actions sur la lutte contre la pauvreté**

- «Engagement de partenariat pour le développement et la lutte contre l'extrême pauvreté» (Résolution adoptée par l'OEA en 1995)
- Déclaration de Copenhague, Sommet mondial sur le développement social (1995)
- Rapport mondial sur le développement humain 1997 (ONU)
- Rapport mondial sur le développement humain 1999 (ONU)
- «La Brèche de l'équité: une deuxième évaluation» (rapport du CEPAL, mai 2000)
- Deuxième Sommet mondial sur le développement social (Genève, juin 2000)

## **Atelier I**

### **Les politiques publiques pour le contrôle de la corruption**

On associe généralement la corruption à la mafia et aux règlements de comptes spectaculaires, au commerce d'influences, au versement ou à l'acceptation de pots-de-vin, aux détournements de fonds, aux pressions indues et cachées exercées sur des personnes ou des groupes en position d'autorité, aux abus des privilèges et de l'immunité liés à une responsabilité professionnelle ou à une charge publique. La corruption englobe aussi la manipulation des processus électoraux, l'achat de votes, le vote des «âmes mortes» selon l'expression de l'écrivain russe Nicolas Gogol, la collusion entre des élus, des entreprises et des individus délinquants en vue de maximiser leurs profits. Cependant, dans les réflexions qu'il livrait en 1997 lors de la première Assemblée générale de la Conférence parlementaire des Amériques, M. Oscar Arias Sánchez, lauréat du prix Nobel de la Paix, nous invitait à ne pas réduire le concept de corruption seulement aux personnes qui utilisent le pouvoir politique pour leur enrichissement personnel, mais à considérer ce phénomène de façon plus ouverte. Selon lui, la corruption doit également inclure le double langage, la manipulation de l'information pour camoufler la vérité, la transmission d'avis complaisants, le renoncement à l'exercice de ses responsabilités et d'autres formes d'omissions qui engendrent un manque de congruence entre les engagements pris et les actes qui en découlent.

Ces différents visages de la corruption sont d'ailleurs dénoncés unanimement dans les forums régionaux, les conventions internationales et les discours électoraux, ce qui n'empêche pas le phénomène de se perpétuer partout, sous des formes et des intensités diverses. Car, si la corruption n'est pas une bactérie sélective que certains porteraient en naissant, elle est bel et bien un virus qui guette tout le monde. Le niveau de richesse ou de développement n'immunise personne puisque, pour l'essentiel, la corruption obéit aux règles du marché comme tout autre produit faisant l'objet d'une tractation et procède aussi d'une analyse coûts-bénéfices, consciente ou non.

Dans plusieurs cas de corruption, des représentants de deux univers, souvent l'économique et le politique, s'échangent de l'argent contre des faveurs, des avis complaisants, l'accès à de l'information privilégiée permettant d'augmenter leurs pouvoirs respectifs. Même s'il est difficile de définir précisément la corruption, parce que c'est un phénomène en constante évolution, on peut l'associer à toute forme de détournement de ressources et de décisions publiques normalement orientées vers le bien de l'ensemble des citoyens en faveur des intérêts privés d'une ou de quelques personnes.

Envisagée sous cet angle, la corruption paraît plus bénigne qu'un coup d'État, mais ses effets peuvent être tout aussi corrosifs sur les gouvernements et les institutions. À la violence au grand jour, la corruption préfère des tactiques qui opèrent dans l'ombre, en cachette. Ce ne sont pas seulement les actes de corruption démasqués qui contribuent à saper la confiance de la population envers les institutions et ceux qui doivent les préserver avec probité, mais également la simple perception qu'ont les citoyens qu'il y a, chez ses leaders politiques et économiques, apparence de corruption. Il n'est pas rare que le discours utilisé pour renverser les régimes en place se justifie par la nécessité d'éliminer la corruption dont le niveau est devenu inacceptable.

Sur le plan socio-politique, la corruption provoque donc le cynisme et le désenchantement des populations à l'endroit de leurs représentants et mine la participation du peuple aux processus démocratiques. Sur le plan économique, en plus du manque-à-gagner des États par suite des détournements d'avantages pécuniaires qui ne peuvent être redistribués et contribuer au développement de tous les citoyens, la corruption freine le flot d'investissements étrangers, ce qui pénalise doublement la population qui doit alors payer davantage pour ses biens et ses services. Une étude du Fonds monétaire international a montré que les investissements dans les pays corrompus sont 5 % inférieurs à ceux dans les pays relativement épargnés. En outre, plus les pressions économiques sur les citoyens s'intensifient, plus le risque augmente qu'ils succombent à leur tour à la tentation de faire entorse à la morale sociale et aux lois pour améliorer dans l'immédiat leur situation fragilisée par le climat général. Même si les coûts de la corruption sont difficilement quantifiables, il est clair qu'elle entraîne une régression sociale et qu'elle est, en quelque sorte, le sable dans l'engrenage d'un développement humain équitable et durable. Lors d'une réunion à Vienne en mai 2000, l'ONU a décidé d'augmenter ses efforts pour lutter contre la corruption, car les preuves de son énorme coût économique, surtout sur les économies fragiles, se multiplient. La Banque mondiale estime même que la corruption peut réduire le taux de croissance d'un pays de 0,5 % à 1 % par année.

Les spécialistes s'entendent pour dire qu'une plus grande transparence est un élément clé de la solution. Puisque la corruption opère au noir, tout mécanisme transparent de contrôle et d'imputabilité tend à enrayer le phénomène, partiellement du moins, du fait qu'il augmente les risques que doivent encourir les contrevenants pour obtenir le privilège recherché. De plus, en donnant accès aux citoyens à une information suffisante, opportune et garantie sur les activités du domaine public, les parlementaires multiplient les contrôleurs potentiels sans pour autant compliquer les mécanismes. Traditionnellement, la presse, lorsqu'elle jouit de la liberté d'expression, contribue également à exercer avec vigilance ce rôle de gardienne des valeurs éthiques de la société.

Si les efforts menés à ce jour ont été essentiels, beaucoup reste à faire. Au-delà de la mise en place de politiques administratives toujours plus transparentes, ne conviendrait-il pas d'adopter une attitude de tolérance zéro face à la corruption, avec tout ce que cela comporte d'exigences dans l'application stricte et le renforcement des lois? Ne devrait-on pas s'efforcer d'éliminer les zones grises des lois, des règlements et des codes d'éthique pour réduire les échappatoires virtuelles? En matière de financement politique, est-on allé assez loin pour sauvegarder l'autonomie des élus et fournir à la population toute l'information sur les sources et les montants recueillis par les candidats et les partis? Peut-on plafonner les dépenses électorales admises sans mettre les candidats à la merci des groupes de pression et des contributeurs privés mieux nantis? Dans le domaine bancaire, ne peut-on pas améliorer encore la transparence, l'efficacité et la sécurité des opérations intérieures et transfrontalières? Les législateurs ne pourraient-ils pas jouer un rôle plus proactif dans toute législation ou réglementation visant à assurer une plus grande équité fiscale, des règles commerciales plus transparentes favorisant à leur tour un commerce plus équitable? Jusqu'à quel point a-t-on réussi à promouvoir la coordination interinstitutionnelle si essentielle à l'ère des communications? Ne devrait-on pas prioriser l'amélioration du niveau de vie de l'ensemble de la population, afin de diminuer l'appétit pour toute forme de compensation détournée? Enfin, collectivement, quelles actions peuvent prendre les parlementaires des Amériques afin de s'assurer que leurs États adoptent des mesures concrètes pour remédier au problème?

Parce que la corruption met en danger les assises de la démocratie et affecte négativement la qualité de vie de l'ensemble des populations de l'hémisphère, il est primordial que les législateurs continuent de la combattre énergiquement. Ils n'ont d'ailleurs pas le choix, car décevoir les citoyennes et les citoyens qui les ont choisis comme représentants aurait un effet démobilisateur sur tous qu'il serait ensuite virtuellement impossible de renverser.

#### **Quelques outils pour lutter contre la corruption**

- Convention interaméricaine contre la corruption (1996) (signée par 23 des pays membres de l'OEA et ratifiée par 9 d'entre eux)
- «Déclaration de Lima», 8<sup>e</sup> Conférence anti-corruption de Transparence International (1997) (acceptée par les représentants de 93 pays)
- «Programme interaméricain pour la lutte contre la corruption» de l'OEA
- Symposium sur le renforcement de la probité dans l'hémisphère (Chili, août 1998)
- Réunion de représentants des gouvernements sur les contributions aux campagnes électorales, OEA, février 1998, Venezuela

## **Atelier II**

### **Coopération interaméricaine et lutte au narcotrafic: le rôle des parlementaires**

Le narcotrafic n'est pas un phénomène nouveau; il y a bientôt cent ans que la lutte organisée au commerce des drogues est engagée. Ce n'est pas non plus un problème isolé qu'on pourrait résoudre facilement en pointant du doigt un ou quelques coupables. En effet, dans tous les pays de l'hémisphère, se retrouvent des producteurs, des consommateurs et de nombreux intermédiaires, incluant des personnes morales ou corporations, par lesquels transitent non seulement les diverses drogues, mais aussi les produits découlant du narcotrafic, du blanchiment d'argent et de la fraude fiscale associée à cette contrebande.

Ce problème ne connaît plus de frontières, la planète étant devenue, pour les narcotrafiquants, un immense marché unique très lucratif. En 1995, le trafic mondial des stupéfiants se chiffrait à 400 milliards de dollars, soit l'équivalent de 8 % des échanges mondiaux. Cela représente plus que la part du fer et de l'acier ou des automobiles et *grosso modo* celle du textile (7,5 %) ou du pétrole et du gaz (8,6 %).

Le phénomène du narcotrafic est devenu si important que les atlas de relations internationales présentent maintenant, en les mettant à jour annuellement, des cartes sophistiquées illustrant les routes de la drogue dans le monde. Que remarque-t-on de ces principales routes dans notre hémisphère? D'abord, que la «spécialité», si l'on peut s'exprimer ainsi, est la production de coca, particulièrement dans la zone andine, et que des réseaux de distribution partent dans toutes les directions, y compris à destination des marchés importants et lucratifs du nord de l'hémisphère. Viennent ensuite les produits dérivés du cannabis, dont les zones de production s'étalent sur les trois Amériques sans pour autant suffire à la demande, puisque des importations complémentaires en provenance de Russie et d'Asie entrent par la côte ouest du continent nord-américain pour irriguer ensuite le reste du continent. Quant à l'héroïne, une partie des cargaisons en provenance de Russie parcourt le Canada d'ouest en est alors que, à partir du Panama, une autre tranche des approvisionnements est canalisée par l'Amérique centrale et le Mexique vers les États-Unis d'Amérique. Ces derniers sont aussi approvisionnés via la Floride et, à partir de la côte ouest, en provenance de l'Asie et des Philippines. Dans cet univers constamment en mouvement, on note même que la demande augmente dans les pays en développement et que la production est en croissance dans les pays industrialisés.

Malgré les campagnes de sensibilisation répétées menées auprès de la population pour dissuader les usagers en insistant sur les divers effets nocifs à court et à long terme, la consommation de drogues augmente à travers les Amériques autant qu'en Europe. En 1999, l'ONU estimait à quelque 200 millions le nombre de consommateurs de drogues, rappelant que, depuis 1990, la production d'opium a plus que triplé et celle de la coca, plus que doublé. Aux États-Unis d'Amérique, malgré des investissements majeurs dans l'application de la législation anti-drogue (de 4,7 milliards de dollars US en 1988 à 12,3 milliards de dollars US en 1993), la chute du prix de la cocaïne et de l'héroïne dans les rues témoigne de la disponibilité encore plus grande de ces produits.

Le problème de la criminalité organisée, incluant celle liée au narcotrafic, prend des proportions épidémiques. Interpol estime à 500 milliards de dollars le montant annuel des gains de ce secteur par rapport à 85 milliards il y a dix ans. Ces diverses formes de délinquance internationale mettent à profit les possibilités nouvelles découlant des développements technologiques spectaculaires. Ainsi, sous le couvert de sociétés-écrans par exemple, s'opèrent maintenant des transferts instantanés de sommes considérables qui se fauillent entre les mailles du filet des réglementations nationales et internationales inadaptées, en constant effort de rattrapage des réseaux interlopes plus flexibles. Ce manque d'homogénéité des législations nationales et les lourdeurs administratives des appareils étatiques font le bonheur des trafiquants qui développent une cyber-criminalité dont les manifestations que nous avons vues à ce jour ne sont que la pointe de l'iceberg.

Afin de préserver la stabilité des institutions dont ils ont la garde, les parlementaires doivent démontrer leur volonté politique d'enrayer le narcotrafic. Parmi les nombreuses mesures qui peuvent être envisagées, n'est-il pas possible d'augmenter l'étanchéité des lois nationales et l'homogénéité législative aux niveaux sous-régional et régional, de veiller à l'application stricte des lois sur chaque territoire, d'éliminer les entraves à la coopération et à l'entraide entre les États, d'adapter les lois à la criminalité dans le cyber-espace et d'adopter des mesures de contrôle plus serrées contre le blanchiment d'argent? Ne doivent-ils pas aussi inciter les gouvernements à démontrer une certaine flexibilité sur la délicate question de la souveraineté nationale liée à la non-divulgation d'informations essentielles à la résolution d'enquêtes à caractère international? Devraient-ils aussi, dans la même optique, réexaminer en priorité les dispositions du secret bancaire pour simplifier les procédures d'enquête et éliminer des abris juridiques et fiscaux? Ne devraient-ils pas favoriser davantage sur leur territoire une participation accrue des organismes non gouvernementaux dont l'action ciblée auprès des populations locales contribue à améliorer les niveaux de santé et d'éducation et à éliminer la pauvreté? Comme c'est la tendance actuellement au sein de l'Union européenne, les parlementaires des Amériques doivent-ils mettre l'accent sur la réduction de la demande, sans oublier les efforts parallèles à poursuivre pour diminuer la production des drogues? Ne peuvent-ils faire davantage pour promouvoir des règles de commerce plus équitables, afin de diminuer l'attrait que présente trop souvent la culture de produits illicites pour plusieurs petits producteurs sous payés? De façon proactive, ne peuvent-ils favoriser un meilleur contrôle des produits chimiques utilisés dans la production des narcotiques et des drogues non médicales?

Récemment, le projet de mise en place d'un mécanisme d'évaluation multilatéral (MEM), en négociation depuis le Sommet des chefs d'État et de gouvernement de Santiago (1998), a été adopté par les 34 pays participants et sera implanté en l'an 2000. Ce mécanisme, dont les premiers résultats seront présentés lors du Sommet des Amériques de Québec (2001), permettra de mesurer l'efficacité des mesures anti-drogues des pays des Amériques selon plus de 82 indicateurs spécifiques. Entre-temps, la coopération accrue dans ce domaine entre tous les partenaires des Amériques est essentielle pour ralentir à tout le moins le narcotrafic, qui prive l'ensemble des citoyens de ressources considérables et retarde ainsi leur développement.

**Quelques outils pour la lutte contre le narcotrafic**

- *Single Convention on Narcotic Drugs* (ONU, 1961)
- *Convention on Psychotropic Substances* (ONU, 1971)
- *Convention against Illicit Traffic in Narcotic Drugs and Psychotropic Substances* (ONU, 1988)
- «*Political Declaration and a Global Programme of Action (Drug Control)*» (Assemblée générale de l'ONU, 1990)
- *Inter-American Drug Abuse Commission* (CICAD) (de l'OEA)
- Entente de coopération sous-régionale sur le contrôle de la drogue (ONU, Argentine, Bolivie, Chili, Pérou, Uruguay)
- Entente de coopération sous-régionale sur le contrôle de la drogue (ONU, Mexique, Républiques d'Amérique centrale)
- Plan d'action de la Barbade adopté lors du *Regional Meeting on Drug Control Cooperation and Coordination in the Caribbean* (29 pays et territoires des Caraïbes)

### Atelier III

#### L'éducation: moteur de l'équité et de la prospérité

*«Après le pain, l'éducation est la première nécessité du peuple.»  
(Danton)*

Dans leur Déclaration à l'issue du Deuxième Sommet des Amériques tenu à Santiago, au Chili, en 1998, les chefs d'État et de gouvernement ont déclaré que le fondement même du développement humain et la voie incontournable pour toute société aspirant au progrès social et économique résidaient d'abord et avant tout dans l'éducation, ajoutant que l'éducation était le point de départ permettant de rompre le cercle vicieux de la pauvreté. Dans le Plan d'action étalé d'ici l'an 2010, ils s'engagent entre autres à assurer l'accès universel à un enseignement primaire de qualité, un taux d'achèvement du primaire de 100 % et d'inscription au secondaire de 75 % au minimum, en plus d'offrir à la population en général des possibilités d'éducation permanente.

C'est là un défi immense que lancent les leaders des Amériques quand on considère que persistent des écarts énormes entre les diverses zones de notre hémisphère de même qu'entre des régions et des quartiers de nos pays et de nos villes, dans le domaine de l'éducation comme dans celui du développement économique auquel il est intimement lié. En réalité, les participants au Sommet de Santiago reconnaissent ainsi que l'éducation est un moteur de croissance économique en contribuant au progrès technologique et à l'avancement des connaissances et qu'elle est le fondement même du développement humain en ce qu'elle place entre les mains du citoyen les outils qui lui permettront de maîtriser son propre développement et son propre bien-être, assurant ainsi sa participation à la vie en société. L'éducation n'est donc plus envisagée seulement comme un moyen de développement, mais bien comme l'un de ses éléments constitutifs.

À l'instar de l'ONU, il faut constater que «ce ne sont plus la découverte de l'or, la conquête de nouvelles terres ou la maîtrise des machines qui donnent accès au pouvoir économique... L'atout d'aujourd'hui, c'est le savoir.» Cette évolution est porteuse de promesses d'avancées remarquables pour l'humanité, qui est appelée à travailler de plus en plus en réseau, enrichissant son expérience et ses connaissances au contact de partenaires de taille, de culture, de langue et de moyens différents. Cependant, certains craignent un nouveau clivage entre deux mondes évoluant en parallèle: d'un côté, les «branchés» jouissant d'un accès instantané et bon marché à l'information; de l'autre, tous ceux pour qui l'accès est encore impossible, les délais plus longs et les coûts plus élevés. Comme ces deux mondes sont en concurrence, les chances inégales désavantageraient encore les moins nantis, qui verraient leur marginalisation et leur pauvreté s'aggraver au point de créer subtilement une sorte d'apartheid du savoir. L'accès inégal à l'éducation, à la formation et à l'information se retrouve donc parmi les causes premières des disparités qui caractérisent les Amériques, malgré les progrès importants des moyens technologiques à notre disposition.

À ce chapitre, Internet offre un potentiel de développement incroyable et sous-utilisé: entre autres, il rend disponible l'information et le partage de matériel didactique en vue d'activités de formation sur une grande échelle, qu'elle soit fondamentale, professionnelle ou spécialisée, il permet le développement de la formation à distance, de la formation modulaire, il crée des réseaux à l'intérieur desquels circulent des données de sources multiples mises à jour rapidement et il facilite les communications à un moindre coût. Mais un paradoxe d'Internet est que ce fil conducteur du savoir moderne peut aussi devenir, en raison des limites découlant des écarts des niveaux de développement économique, d'infrastructures et d'éducation, une sorte de cordon qui interdit l'accès à une mine de connaissances de plus en plus indispensables. Tous les citoyens de l'hémisphère doivent pouvoir s'appuyer sur les réseaux d'information et l'Internet, qui constituent des outils puissants pour contrer l'exclusion et la pauvreté en ouvrant la voie à des collaborations jamais imaginées en éducation ainsi qu'en favorisant la promotion de valeurs démocratiques et culturelles. Dans ce contexte, comment peut-on orienter le développement d'Internet de façon à répondre aux besoins d'information et de formation des diverses régions des Amériques? Quelles stratégies peuvent être privilégiées pour ouvrir à tous l'accès à prix modique au service téléphonique de base et à Internet? Comment renforcer la coopération sous-régionale et régionale dans un domaine comme l'éducation, en faisant appel notamment à la technologie des satellites, aux stages et aux programmes d'échanges et en tirant un meilleur parti du partage d'une même langue? Comment accroître la participation du secteur privé, des ONG et des organisations internationales au financement de projets locaux et transnationaux?

L'éducation est un facteur puissant de cohésion sociale et de paix si elle s'efforce de prendre en compte la diversité des individus et des groupes humains et de rétablir l'égalité entre les sexes. Or, le Rapport mondial sur l'éducation de l'UNESCO (1995) rapporte que les deux tiers des analphabètes d'âge adulte sont des femmes. En outre, un rétablissement de l'équilibre entre les sexes s'avère souhaitable puisque de nombreux experts ont établi une nette corrélation entre le niveau d'éducation des femmes et l'amélioration générale du développement humain (UNESCO, 1996). Comment les parlementaires peuvent-ils améliorer les politiques familiales et les politiques sociales en général afin de donner aux femmes l'opportunité d'exercice intégral de leurs droits fondamentaux? Comment peuvent-ils se faire les catalyseurs de la transformation en actions concrètes des principes largement acceptés d'équité et contribuer ainsi à l'autonomie économique des femmes?

Au sein de chacune de nos régions, on note parfois un manque d'adéquation entre les besoins en ressources qualifiées de nos sociétés et la main-d'œuvre qui sort des écoles, des collèges et même des universités. De plus, sans parler d'uniformisation des connaissances et des procédés didactiques, la mondialisation incite déjà à adapter les programmes de formation à un environnement en constante mutation, accentue l'importance d'une interdépendance accrue entre les différents partenaires et force le développement de bases communes plus larges favorisant une meilleure employabilité des personnes. Cette plus grande polyvalence devrait leur permettre d'exercer leurs fonctions dans divers endroits, à différentes étapes de leur carrière, en collaboration de plus en plus étroite avec des partenaires qui ont une langue et une culture différentes. Les parlementaires doivent donc veiller à ce que, d'une part, les institutions s'adaptent aux nouvelles réalités sociales et économiques et, d'autre part, que les populations puissent s'adapter à une telle évolution afin que tous puissent profiter des bénéfices qui découlent des progrès économiques et technologiques. Il s'agit là d'une responsabilité importante, destinée à maintenir l'équité, la justice et l'amélioration des choix de vie du plus grand nombre.

L'ampleur des défis soulevés par l'intégration économique hémisphérique devrait donner aussi l'occasion de faciliter le partage et le transfert des connaissances et le développement de nouvelles solidarités interaméricaines en matière d'éducation et de formation. Un tel engagement, orienté vers des efforts de coordination entre les politiques d'éducation et les politiques de développement, pourrait donner l'occasion de bâtir des sociétés plus solidaires et de redynamiser les démocraties. Mais, en tenant compte du budget limité de chacune de nos sociétés, quelle est la capacité réelle des États à investir dans l'éducation et la formation? Le temps est-il venu pour les dirigeants politiques de consacrer à l'éducation une part plus importante du budget de l'État, puisque l'éducation joue un rôle clé dans le développement humain durable? Les Amériques ne devraient-elles pas s'efforcer d'être encore moins militaires et de plus en plus instruites pour répondre aux nouveaux défis?

### **SOMMET DES AMÉRIQUES**

#### ***Les priorités du groupe de travail sur l'éducation***

- Des programmes de compensation pour les populations défavorisées.
- L'évaluation de la qualité de l'enseignement et de la compétence des enseignants.
- La décentralisation du système scolaire et l'encouragement de la participation communautaire.
- La formation professionnelle.
- Des stratégies basées sur la diversité culturelle et sur les principes démocratiques.
- La promotion de l'accès aux nouvelles technologies de l'information.